

Coordinateur de projets à impact social et environnemental

RNCP41728 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	310p, 340, 341p
Formacode(s)	32135, 12523, 13175, 12578
Code(s) ROME	K1802, A1303, K1801
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2028

Certificateur(s)

PROMOTION DES TECHNIQUES INTERNATIONALES DE MANAGEMENT (APTIM) · SIRET : 33138377800031**Association internationale pour la formation (AIPF)**<http://www.ecoles-idrac.com/idrac/campus-de-lyon>

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA FORMATION	33037752400047	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA FORMATION	33037752400302	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA FORMATION	33037752400344	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS REUNION	80521403800020	Former et organiser l'évaluation
COMPETENCES COMMERCE ET INTERNATIONAL	42072056700122	Former et organiser l'évaluation
COMPETENCES COMMERCE ET INTERNATIONAL	42072056700304	Former et organiser l'évaluation
GROUPE ANTOINE DE ST-EXUPERY SITE GIORGIO FRASSATI	77774619900010	Former et organiser l'évaluation
PROMOTION DES TECHNIQUES INTERNATIONALES DE MANAGEMENT	33138377800122	Former et organiser l'évaluation
TETRANERGY	34277034400055	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Coordinateur de Projets à Impact Social et Environnemental » s'inscrit dans un contexte de transformation profonde des dynamiques sociales, économiques et écologiques. Face à la montée des enjeux liés à la transition écologique, à la cohésion sociale et à l'innovation territoriale, ce métier apparaît comme un levier essentiel pour concevoir, structurer et piloter des initiatives à forte utilité sociale et environnementale.

Présent dans une diversité de secteurs comme l'économie sociale et solidaire, le développement durable, l'entrepreneuriat social ou les tiers-lieux, le coordinateur de projets mobilise des compétences transversales, allant de l'ingénierie de projet à l'animation partenariale, en passant par la gestion de ressources hybrides et la communication responsable.

La certification vise à répondre à trois objectifs prioritaires : permettre aux les professionnels d'effectuer une conduite efficace de projets à finalité sociétale, renforcer la reconnaissance des compétences mobilisées dans ces fonctions souvent peu visibles mais stratégiques et favoriser la montée en qualité et en pérennité des actions portées dans les territoires.

Cette certification vise ainsi à mieux accompagner la professionnalisation du secteur, à faciliter l'accès à la certification pour des profils variés, et à soutenir les dynamiques collectives qui répondent aux grands défis contemporains en matière de développement durable, de justice sociale et de transition des territoires.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse du tissu socio-économique et des leviers de développement solidaire

Formalisation d'un projet économique solidaire à ancrage local

Etablissement d'un diagnostic écologique et concertation territoriale autour d'une problématique de protection de l'environnement

Formalisation d'un projet à visée de protection de l'environnement et de gestion écologique

Mobilisation et négociation de financements nécessaires à l'aboutissement de projets à finalité sociale et environnementale

Gestion et suivi budgétaire de projets à finalité sociale et environnementale

Coordination de la mise en œuvre opérationnelle de projets à finalité sociale et environnementale, en coopération avec les parties prenantes impliquées

Encadrement et accompagnement d'équipes salariées, bénévoles ou volontaires engagées dans la réalisation de projets à finalité sociale et environnementale

Evaluation, valorisation et reporting des impacts des projets à finalité sociale et environnementale mis en œuvre

Élaboration et animation d'actions de médiation, de sensibilisation à visées solidaire, sociale et/ou environnementale ou d'accompagnement des publics

Communication responsable autour des projets à finalité sociale et environnementale et de leurs valeurs

Veille sur l'environnement institutionnel et réglementaire

Développement d'un réseau partenarial sur le territoire

Participation à la gestion de la structure porteuse de projets à finalité sociale et environnementale

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les besoins économiques non satisfaits et les tensions territoriales en matière d'accès aux biens et services essentiels, d'emploi local ou de solidarité économique, en mobilisant des données socio-économiques, des retours d'usage et des diagnostics territoriaux, afin de faire émerger des champs d'opportunité pour des projets collectifs à visée solidaire.

Repérer les ressources locales activables (foncier, équipements, compétences disponibles, réseaux de coopération...), en les croisant avec les dispositifs de soutien à l'économie de proximité ou à l'ESS, afin d'évaluer le potentiel de développement territorial à travers un projet économique solidaire.

Définir les objectifs, le modèle économique et la valeur ajoutée territoriale du projet, en s'appuyant sur les besoins repérés, les ressources mobilisables et les principes de l'ESS (gouvernance partagée, lucrativité limitée, utilité sociale...), afin d'assurer la cohérence du projet avec son environnement local.

Co-construire le projet avec les parties prenantes locales identifiées, en animant une démarche participative structurée, en intégrant les apports des partenaires non financiers, et en assurant la complémentarité avec les politiques publiques territoriales, afin de renforcer l'appropriation collective et l'inscription durable du projet dans son territoire.

Formaliser le projet sous forme de livrable opérationnel (note d'intention, modèle socio-économique, trame de

gouvernance...), en structurant les informations nécessaires à sa présentation, à sa négociation et à son instruction par les financeurs et partenaires, afin de permettre son déploiement concerté.

Réaliser un diagnostic environnemental d'un territoire ou d'un espace naturel, en croisant des données issues de bases spécialisées, d'observations de terrain, de retours d'usage, et en mobilisant des outils d'analyse (SIG, cartes thématiques, indicateurs...) et la réglementation associée, afin d'identifier les enjeux écologiques prioritaires à prendre en compte dans la conception du projet.

Analyser les usages, les conflits potentiels et les dynamiques territoriales associées à l'espace concerné, en consultant les parties prenantes locales (usagers, collectivités, gestionnaires, habitants, entreprises et acteurs économiques...), afin d'identifier les contraintes, leviers d'action et conditions de faisabilité du projet de protection ou de gestion écologique.

Définir les objectifs environnementaux du projet à concevoir (protection, restauration, sensibilisation...), en les articulant aux enjeux écologiques identifiés, aux attentes des acteurs locaux et aux priorités des politiques publiques environnementales, afin de poser les fondements d'une intervention cohérente et légitime.

Élaborer un plan d'action environnemental structuré, en sélectionnant les actions pertinentes (aménagements, actions de sensibilisation, restauration...), en identifiant les moyens à mobiliser et en intégrant les contraintes réglementaires applicables, afin d'en assurer la faisabilité écologique, technique et juridique.

Construire le projet en lien avec les partenaires institutionnels, techniques ou citoyens concernés, en structurant une concertation adaptée (comités, ateliers, entretiens...), en intégrant leurs apports et en anticipant les modalités de gouvernance, afin de garantir l'acceptabilité sociale et la durabilité du projet.

Évaluer les conditions de mobilisation des ressources nécessaires (humaines, techniques, logistiques), en identifiant les dispositifs d'appui disponibles et les partenaires non financiers potentiels, afin de sécuriser le montage du projet dans son environnement local et institutionnel.

Identifier les sources de financement et de soutien mobilisables à différentes échelles territoriales, en réalisant une recherche ciblée sur les dispositifs publics, privés ou hybrides, afin d'orienter la recherche de ressources en cohérence avec les objectifs du projet à finalité sociale et environnementale.

Réaliser des dossiers de demande de financement ou de soutien, en analysant les critères d'éligibilité et d'évaluation des dispositifs ciblés, et en élaborant les argumentaires et les pièces administratives requises, afin de démontrer la pertinence, la faisabilité et la valeur ajoutée du projet à finalité sociale et environnementale au regard des attentes des partenaires potentiels.

Négocier l'octroi de financements, en échangeant avec les financeurs, les mécènes et partenaires institutionnels, afin d'ajuster le positionnement du projet à finalité sociale et environnementale, de sécuriser les engagements réciproques, et de garantir la diversité et la complémentarité des ressources mobilisées.

Définir les besoins de financement d'un projet à finalité sociale et environnementale, en déterminant les dépenses associées poste par poste et en intégrant les contraintes liées aux financeurs et aux calendriers de réalisation, afin de contribuer à l'élaboration du budget prévisionnel.

Assurer le suivi de l'exécution budgétaire d'un projet à finalité sociale et environnementale, en procédant, en lien avec les parties prenantes concernées, aux réajustements en cours de projet, afin d'en maintenir l'équilibre et de respecter les obligations contractuelles et réglementaires des financeurs.

Organiser la coopération entre les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet à finalité sociale et environnementale, en mettant en place les modalités d'échange, de gouvernance et de coordination adaptées, et en facilitant l'engagement, la communication et la régulation collective, afin de garantir une dynamique partenariale cohérente et efficiente tout au long de l'action.

Piloter la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet à finalité sociale et environnementale, en planifiant les étapes, en coordonnant les moyens humains, matériels et logistiques, et en diffusant les informations utiles, afin d'assurer une exécution fluide, structurée et adaptée à ses objectifs.

Superviser l'avancement du projet à finalité sociale et environnementale et procéder aux ajustements nécessaires, en suivant les échéances, en identifiant les écarts ou points de blocage, en assurant la conformité aux engagements contractuels et aux standards de qualité, et en proposant des mesures correctives, afin de garantir sa continuité, sa crédibilité et sa réussite opérationnelle.

Organiser le travail d'équipes composées de bénévoles, volontaires ou salariés mobilisés dans le cadre d'un projet à finalité sociale et environnementale, en répartissant les missions selon les compétences, les disponibilités et les aspirations, en planifiant les tâches et en formalisant les rôles de chacun, afin de garantir une coordination fluide et respectueuse des engagements de tous.

Animer un collectif de travail composé de profils hétérogènes, en instaurant un cadre de fonctionnement bienveillant, en régulant les tensions, en adaptant les modalités d'animation aux besoins spécifiques (âge, parcours, degré de

professionnalisation, handicap...), et en veillant à la qualité de vie et aux conditions de travail, afin de favoriser l'engagement, la coopération et la reconnaissance de chacun.

Accompagner les membres de l'équipe dans leur montée en compétences et leur parcours d'engagement ou d'insertion, en identifiant les besoins d'appui, y compris face aux évolutions numériques, en proposant des modalités adaptées de transmission (pair-à-pair, tutorat, ateliers...), et en valorisant les acquis, afin de renforcer l'autonomie, la confiance et la contribution de chacun au projet collectif.

Réaliser la collecte et l'analyse des données d'évaluation, en mobilisant les membres de l'équipe et les partenaires concernés, en croisant les regards et les sources d'information, et en interprétant les résultats, afin mesurer de manière rigoureuse les effets produits par le projet à finalité sociale et environnementale et d'impliquer les parties prenantes dans une logique d'amélioration continue.

Produire des livrables d'évaluation adaptés aux différents destinataires, en élaborant des rapports de bilan pour les bailleurs de fonds et des supports synthétiques pour les partenaires, afin d'assurer la redevabilité, de renforcer la visibilité du projet à finalité sociale et environnementale et de capitaliser les apprentissages pour les actions futures.

Concevoir des actions de médiation, de sensibilisation ou d'accompagnement, en analysant les caractéristiques, les besoins et les attentes des publics et/ou structures concernés, en définissant des objectifs pédagogiques, relationnels ou d'inclusion, et en choisissant les formats, les outils et les ressources adaptés et intégrant les technologies numériques (notamment l'IA), afin de construire une réponse ciblée, accessible et porteuse de sens.

Mettre en œuvre des actions d'animation, de sensibilisation ou d'accompagnement, en adoptant une posture bienveillante et adaptée aux spécificités des personnes ou des groupes, en mobilisant des approches participatives et en ajustant les modalités d'intervention en fonction des dynamiques observées, afin de favoriser l'engagement, la compréhension et l'autonomie des publics ciblés.

Assurer le suivi des personnes accompagnées et leur orientation vers les dispositifs ou ressources appropriés, en observant l'évolution de leurs situations, en identifiant les relais pertinents (structures sociales, éducatives, professionnelles...), et en coopérant avec les acteurs du territoire, afin de sécuriser leur parcours et de renforcer la portée des actions menées.

Construire un plan de communication responsable cohérent avec les objectifs et les valeurs du projet à finalité sociale et environnementale, en identifiant les publics cibles, les messages à transmettre, les supports et les canaux appropriés, afin d'organiser la diffusion des informations et de renforcer la visibilité des actions menées.

Concevoir, adapter et diffuser des contenus de communication en formats variés et intégrant les technologies numériques (notamment l'IA), en tenant compte des usages et des canaux appropriés (print, web, réseaux sociaux, événementiel...), en veillant à leur accessibilité, leur impact social et environnemental et à leur cohérence graphique et narrative, afin de valoriser les initiatives portées et de toucher les publics ciblés.

Valoriser les projets à finalité sociale et environnementale et leurs impacts dans une logique de communication engageante et responsable, en mettant en récit les actions et les résultats obtenus, en développant des supports de reconnaissance et de notoriété (témoignages, bilans illustrés, capsules vidéos, ...), et en intégrant une approche de marketing social ou territorial, afin de renforcer l'adhésion des parties prenantes et d'élargir la communauté d'appui au projet.

Mettre en œuvre une veille structurée sur l'environnement institutionnel, réglementaire et sectoriel, en identifiant les sources d'information pertinentes, en actualisant régulièrement les données collectées et en organisant leur traitement, afin d'anticiper les évolutions susceptibles d'impacter les projets ou la structure porteuse.

Analyser les informations issues de la veille, en identifiant les opportunités, les contraintes ou les changements susceptibles d'influer sur la conduite des projets ou le positionnement de la structure, et en les partageant de manière appropriée avec les équipes concernées, afin d'éclairer la prise de décision et de contribuer à l'adaptation des actions et des orientations.

Cartographier les acteurs d'un territoire concernés par les enjeux portés par la structure, en identifiant les parties prenantes, leurs ressources, leurs complémentarités et leurs attentes, et en analysant les dynamiques existantes, afin d'enrichir un réseau partenarial par la proposition de formes de coopération utiles, durables et cohérentes avec les finalités sociales et environnementales poursuivies.

Animer et consolider un réseau de partenaires dans la durée, en organisant des temps de réflexion, de coordination ou de mutualisation, afin de renforcer la légitimité, la reconnaissance et l'impact territorial de la structure.

Contribuer à l'évolution des modes d'organisation, de gouvernance ou de fonctionnement de la structure porteuse, en participant aux réflexions ou aux espaces de décision collective, en partageant des observations issues du terrain et en proposant des ajustements dans une logique d'amélioration continue, afin de renforcer la cohérence interne, la lisibilité des rôles et la qualité du pilotage collectif.

Participer à la gestion courante de la structure porteuse de projets, en assurant le suivi des obligations

administratives, contractuelles ou logistiques liées à son activité, en préparant les documents nécessaires à la vie associative ou institutionnelle (convocations, comptes rendus, pièces justificatives...), afin de garantir la conformité et la transparence de son fonctionnement.

Blocs de compétences

RNCP41728BC01 — Concevoir des projets de développement économique solidaire à l'échelle territoriale (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les besoins économiques non satisfaits et les tensions territoriales en matière d'accès aux biens et services essentiels, d'emploi local ou de solidarité économique, en mobilisant des données socio-économiques, des retours d'usage et des diagnostics territoriaux, afin de faire émerger des champs d'opportunité pour des projets collectifs à visée solidaire.

Repérer les ressources locales activables (foncier, équipements, compétences disponibles, réseaux de coopération...), en les croisant avec les dispositifs de soutien à l'économie de proximité ou à l'ESS, afin d'évaluer le potentiel de développement territorial à travers un projet économique solidaire.

Définir les objectifs, le modèle économique et la valeur ajoutée territoriale du projet, en s'appuyant sur les besoins repérés, les ressources mobilisables et les principes de l'ESS (gouvernance partagée, lucrativité limitée, utilité sociale...), afin d'assurer la cohérence du projet avec son environnement local.

Co-construire le projet avec les parties prenantes locales identifiées, en animant une démarche participative structurée, en intégrant les apports des partenaires non financiers, et en assurant la complémentarité avec les politiques publiques territoriales, afin de renforcer l'appropriation collective et l'inscription durable du projet dans son territoire.

Formaliser le projet sous forme de livrable opérationnel (note d'intention, modèle socio-économique, trame de gouvernance...), en structurant les informations nécessaires à sa présentation, à sa négociation et à son instruction par les financeurs et partenaires, afin de permettre son déploiement concerté.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée (cas réel ou fictif), rédaction d'un dossier et présentation orale

RNCP41728BC02 — Concevoir des projets de protection de l'environnement et de gestion écologique (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser un diagnostic environnemental d'un territoire ou d'un espace naturel, en croisant des données issues de bases spécialisées, d'observations de terrain, de retours d'usage, et en mobilisant des outils d'analyse (SIG, cartes thématiques, indicateurs...) et la réglementation associée, afin d'identifier les enjeux écologiques prioritaires à prendre en compte dans la conception du projet.

Analyser les usages, les conflits potentiels et les dynamiques territoriales associées à l'espace concerné, en consultant les parties prenantes locales (usagers, collectivités, gestionnaires, habitants, entreprises et acteurs économiques...), afin d'identifier les contraintes, leviers d'action et conditions de faisabilité du projet de protection ou de gestion écologique.

Définir les objectifs environnementaux du projet à concevoir (protection, restauration, sensibilisation...), en les articulant aux enjeux écologiques identifiés, aux attentes des acteurs locaux et aux priorités des politiques publiques environnementales, afin de poser les fondements d'une intervention cohérente et légitime.

Élaborer un plan d'action environnemental structuré, en sélectionnant les actions pertinentes (aménagements, actions de sensibilisation, restauration...), en identifiant les moyens à mobiliser et en intégrant les contraintes réglementaires applicables, afin d'en assurer la faisabilité écologique, technique et juridique.

Construire le projet en lien avec les partenaires institutionnels, techniques ou citoyens concernés, en structurant une concertation adaptée (comités, ateliers, entretiens...), en intégrant leurs apports et en anticipant les modalités de gouvernance, afin de garantir l'acceptabilité sociale et la durabilité du projet.

Évaluer les conditions de mobilisation des ressources nécessaires (humaines, techniques, logistiques), en identifiant les dispositifs d'appui disponibles et les partenaires non financiers potentiels, afin de sécuriser le montage du projet dans son environnement local et institutionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée (cas réel ou fictif), rédaction d'un dossier et présentation orale

RNCP41728BC03 — Développer et sécuriser les ressources financières et partenariales propres aux projets à impact social et environnemental

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les sources de financement et de soutien mobilisables à différentes échelles territoriales, en réalisant une recherche ciblée sur les dispositifs publics, privés ou hybrides, afin d'orienter la recherche de ressources en cohérence avec les objectifs du projet à finalité sociale et environnementale.

Réaliser des dossiers de demande de financement ou de soutien, en analysant les critères d'éligibilité et d'évaluation des dispositifs ciblés, et en élaborant les argumentaires et les pièces administratives requises, afin de démontrer la pertinence, la faisabilité et la valeur ajoutée du projet à finalité sociale et environnementale au regard des attentes des partenaires potentiels.

Négocier l'octroi de financements, en échangeant avec les financeurs, les mécènes et partenaires institutionnels, afin d'ajuster le positionnement du projet à finalité sociale et environnementale, de sécuriser les engagements réciproques, et de garantir la diversité et la complémentarité des ressources mobilisées.

Définir les besoins de financement d'un projet à finalité sociale et environnementale, en déterminant les dépenses associées poste par poste et en intégrant les contraintes liées aux financeurs et aux calendriers de réalisation, afin de contribuer à l'élaboration du budget prévisionnel.

Assurer le suivi de l'exécution budgétaire d'un projet à finalité sociale et environnementale, en procédant, en lien avec les parties prenantes concernées, aux réajustements en cours de projet, afin d'en maintenir l'équilibre et de respecter les obligations contractuelles et réglementaires des financeurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée (cas réel ou fictif), rédaction d'un dossier et présentation orale

RNCP41728BC04 — Gérer la mise en œuvre d'un projet à impact social et environnemental

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser la coopération entre les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet à finalité sociale et environnementale, en mettant en place les modalités d'échange, de gouvernance et de coordination adaptées, et en facilitant l'engagement, la communication et la régulation collective, afin de garantir une dynamique partenariale cohérente et efficiente tout au long de l'action.

Piloter la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet à finalité sociale et environnementale, en planifiant les étapes, en coordonnant les moyens humains, matériels et logistiques, et en diffusant les informations utiles, afin d'assurer une exécution fluide, structurée et adaptée à ses objectifs.

Superviser l'avancement du projet à finalité sociale et environnementale et procéder aux ajustements nécessaires, en suivant les échéances, en identifiant les écarts ou points de blocage, en assurant la conformité aux engagements contractuels et aux standards de qualité, et en proposant des mesures correctives, afin de garantir sa continuité, sa crédibilité et sa réussite opérationnelle.

Organiser le travail d'équipes composées de bénévoles, volontaires ou salariés mobilisés dans le cadre d'un projet à finalité sociale et environnementale, en répartissant les missions selon les compétences, les disponibilités et les aspirations, en planifiant les tâches et en formalisant les rôles de chacun, afin de garantir une coordination fluide et respectueuse des engagements de tous.

Animer un collectif de travail composé de profils hétérogènes, en instaurant un cadre de fonctionnement bienveillant, en régulant les tensions, en adaptant les modalités d'animation aux besoins spécifiques (âge, parcours, degré de professionnalisation, handicap...), et en veillant à la qualité de vie et aux conditions de travail, afin de favoriser l'engagement, la coopération et la reconnaissance de chacun.

Accompagner les membres de l'équipe dans leur montée en compétences et leur parcours d'engagement ou d'insertion, en identifiant les besoins d'appui, y compris face aux évolutions numériques, en proposant des modalités adaptées de transmission (pair-à-pair, tutorat, ateliers...), et en valorisant les acquis, afin de renforcer l'autonomie, la confiance et la contribution de chacun au projet collectif.

Réaliser la collecte et l'analyse des données d'évaluation, en mobilisant les membres de l'équipe et les partenaires concernés, en croisant les regards et les sources d'information, et en interprétant les résultats, afin de mesurer de manière rigoureuse les effets produits par le projet à finalité sociale et environnementale et d'impliquer les parties prenantes dans une logique d'amélioration continue.

Produire des livrables d'évaluation adaptés aux différents destinataires, en élaborant des rapports de bilan pour les bailleurs de fonds et des supports synthétiques pour les partenaires, afin d'assurer la redevabilité, de renforcer la visibilité du projet à finalité sociale et environnementale et de capitaliser les apprentissages pour les actions futures.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée (cas réel ou fictif), rédaction d'un dossier et présentation orale

RNCP41728BC05 — Promouvoir des projets à impact social et environnemental et mettre en œuvre des actions d'accompagnement ou de médiation auprès des publics cibles

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir des actions de médiation, de sensibilisation ou d'accompagnement, en analysant les caractéristiques, les besoins et les attentes des publics et/ou structures concernés, en définissant des objectifs pédagogiques, relationnels ou d'inclusion, et en choisissant les formats, les outils et les ressources adaptés et intégrant les technologies numériques (notamment l'IA), afin de construire une réponse ciblée, accessible et porteuse de sens.

Mettre en œuvre des actions d'animation, de sensibilisation ou d'accompagnement, en adoptant une posture bienveillante et adaptée aux spécificités des personnes ou des groupes, en mobilisant des approches participatives et en ajustant les modalités d'intervention en fonction des dynamiques observées, afin de favoriser l'engagement, la compréhension et l'autonomie des publics cibles.

Assurer le suivi des personnes accompagnées et leur orientation vers les dispositifs ou ressources appropriés, en observant l'évolution de leurs situations, en identifiant les relais pertinents (structures sociales, éducatives, professionnelles...), et en coopérant avec les acteurs du territoire, afin de sécuriser leur parcours et de renforcer la portée des actions menées.

Construire un plan de communication responsable cohérent avec les objectifs et les valeurs du projet à finalité sociale et environnementale, en identifiant les publics cibles, les messages à transmettre, les supports et les canaux appropriés, afin d'organiser la diffusion des informations et de renforcer la visibilité des actions menées.

Concevoir, adapter et diffuser des contenus de communication en formats variés et intégrant les technologies numériques (notamment l'IA), en tenant compte des usages et des canaux appropriés (print, web, réseaux sociaux, événementiel...), en veillant à leur accessibilité, leur impact social et environnemental et à leur cohérence graphique et narrative, afin de valoriser les initiatives portées et de toucher les publics cibles.

Valoriser les projets à finalité sociale et environnementale et leurs impacts dans une logique de communication engageante et responsable, en mettant en récit les actions et les résultats obtenus, en développant des supports de reconnaissance et de notoriété (témoignages, bilans illustrés, capsules vidéos...), et en intégrant une approche de marketing social ou territorial, afin de renforcer l'adhésion des parties prenantes et d'élargir la communauté d'appui au projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle reconstituée (cas réel ou fictif), rédaction d'un rapport et d'un dossier et présentations orales

RNCP41728BC06 — Contribuer au développement d'une structure porteuse de projets à impact social et environnemental

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre une veille structurée sur l'environnement institutionnel, réglementaire et sectoriel, en identifiant les sources d'information pertinentes, en actualisant régulièrement les données collectées et en organisant leur traitement, afin d'anticiper les évolutions susceptibles d'impacter les projets ou la structure porteuse.

Analyser les informations issues de la veille, en identifiant les opportunités, les contraintes ou les changements susceptibles d'influer sur la conduite des projets ou le positionnement de la structure, et en les partageant de manière appropriée avec les équipes concernées, afin d'éclairer la prise de décision et de contribuer à l'adaptation des actions et des orientations.

Cartographier les acteurs d'un territoire concernés par les enjeux portés par la structure, en identifiant les parties prenantes, leurs ressources, leurs complémentarités et leurs attentes, et en analysant les dynamiques existantes, afin d'enrichir un réseau partenarial par la proposition de formes de coopération utiles, durables et cohérentes avec les finalités sociales et environnementales poursuivies.

Animer et consolider un réseau de partenaires dans la durée, en organisant des temps de réflexion, de coordination ou de mutualisation, afin de renforcer la légitimité, la reconnaissance et l'impact territorial de la structure.

Contribuer à l'évolution des modes d'organisation, de gouvernance ou de fonctionnement de la structure porteuse, en participant aux réflexions ou aux espaces de décision collective, en partageant des observations issues du terrain et en proposant des ajustements dans une logique d'amélioration continue, afin de renforcer la cohérence interne, la lisibilité des rôles et la qualité du pilotage collectif.

Participer à la gestion courante de la structure porteuse de projets, en assurant le suivi des obligations

administratives, contractuelles ou logistiques liées à son activité, en préparant les documents nécessaires à la vie associative ou institutionnelle (convocations, comptes rendus, pièces justificatives...), afin de garantir la conformité et la transparence de son fonctionnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle reconstituée (cas réel ou fictif), rédaction de dossiers et d'un rapport et présentations orales

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Coordinateur de Projets à Impact Social et Environnemental exerce principalement dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), qui regroupe un grand nombre de structures engagées dans l'intérêt général. Il intervient au sein d'organisations diverses telles que les associations, mutuelles, coopératives, fondations, administrations publiques, ONG, organisations de solidarité internationale ou entreprises à finalité sociale. Ce professionnel agit notamment dans le secteur associatif, reconnu pour son rôle central dans l'insertion professionnelle et l'accompagnement des publics vulnérables, en s'appuyant sur des dispositifs spécifiques pour favoriser l'intégration. L'action sociale constitue le principal domaine d'intervention, aux côtés de l'enseignement, de la santé, de la finance solidaire et du numérique, où les besoins en pilotage de projets, en coordination d'équipes et en structuration financière sont croissants. Grâce à ses compétences en gestion de projet, ingénierie financière et mobilisation de partenaires, le coordinateur peut également évoluer dans les collectivités territoriales, les structures publiques innovantes ou les entreprises engagées dans la responsabilité sociétale, contribuant activement à la transformation sociale et environnementale des territoires.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé de développement social
- Chargé de mission Environnement/ Développement local
- Chargé de projet de développement local
- Coordonnateur de dispositif de développement local
- Coordonnateur de projet de développement local
- Coordonnateur de programme

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'accès au métier et les conditions d'exercice du Coordinateur de Projets à Impact Social et Environnemental ne font pas l'objet d'une réglementation. Toutefois, pour être exercé dans la fonction publique territoriale sous le statut de fonctionnaire, il est nécessaire d'être reçu au concours des Attachés territoriaux, de catégorie A, lequel suppose la possession d'une qualification de niveau 6 : cette exigence est satisfaite par les titulaires de la certification.

Par ailleurs, certaines réglementations spécifiques doivent être maîtrisées par ce professionnel, dans le cadre de ses activités. On peut citer notamment :

- La loi du 31 juillet 2014, qui a établi un cadre juridique pour l'économie sociale et solidaire, définissant ses principes fondamentaux et reconnaissant les sociétés commerciales de l'ESS.
- La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), adoptée en février 2020 et qui vise à réduire le gaspillage et encourager l'économie circulaire en favorisant le réemploi, la réutilisation et l'intégration de matières recyclées dans la production et la consommation.
- La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) de 2015, qui redéfinit les compétences des collectivités territoriales, renforçant le rôle des régions en matière de développement économique et d'aménagement du territoire en leur conférant la responsabilité exclusive de l'élaboration des schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).
- La loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (3DS) de 2022, qui vise à transformer en profondeur les relations entre l'État et les collectivités territoriales.
- La loi Climat et résilience du 22 août 2021, qui traduit les propositions de la Convention citoyenne pour le climat et vise « la transition vers une société neutre en carbone, plus résiliente, plus juste et plus solidaire ».

Enfin, lorsque ses activités l'amènent à travailler spécialement dans le domaine de l'écologie et de la protection de l'environnement, le Coordinateur de Projets à Impact Social et Environnemental doit maîtriser les dispositions inscrites dans le Code de l'environnement, ainsi que celles issues de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la

biodiversité, de la nature et des paysages.

- La loi Climat et résilience du 22 août 2021, qui traduit les propositions de la Convention citoyenne pour le climat et vise « la transition vers une société neutre en carbone, plus résiliente, plus juste et plus solidaire ».

Enfin, lorsque ses activités l'amènent à travailler spécialement dans le domaine de l'écologie et de la protection de l'environnement, le Coordinateur de Projets à Impact Social et Environnemental doit maîtriser les dispositions inscrites dans le Code de l'environnement, ainsi que celles issues de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 024 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 783
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	24 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la formation le candidat doit :

- Soit être titulaire du baccalauréat ou d'une certification de niveau 4 ;
- Soit être titulaire d'une certification de niveau 5 dans le domaine du développement économique social ou environnemental local ou des secteurs connexes avec présentation de l'attestation de réussite ;
- Soit être titulaire d'une certification de niveau 6 dans autre domaine que celui développement économique social ou environnemental local avec présentation d'un dossier de travaux graphiques permettant d'évaluer le niveau du candidat.

Dans le cas où un candidat ne disposerait pas des prérequis définis, il a la possibilité de déposer un dossier de candidature qui sera examiné par une commission réunissant la direction pédagogique d'APTIM-3A ou d'AIPF-IET et le responsable en charge du recrutement des candidats en vue d'une admission exceptionnelle. Le dossier de candidature, sur la base d'une durée d'expérience professionnelle minimale de 3 ans, fera l'objet d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- 1 Président de jury extérieur à APTIM-3A et AIPF-IET
- 2 représentants de APTIM-3A et AIPF-IET dont la direction de l'école APTIM-3A ou AIPF-IET
- 2 professionnels extérieurs à l'école exerçant ou ayant exercé le métier visé.

COMPOSITION DU JURY — VAE

- 1 Président de jury représentant APTIM-3A et AIPF-IET
- 1 représentant de APTIM-3A ou AIPF-IET
- 3 professionnels extérieurs à l'école exerçant ou ayant exercé le métier visé.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 300 €
Selon la branche	6 000 € – 7 590 €

Prise en charge	Branches concernées
7 300 €	Valeur par défaut · 204 branches
7 590 €	CPNE industries alimentaires diverses, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
6 000 €	CPNEF inter-secteurs papier carton, CPNEFP de la métallurgie
7 200 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 500 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
6 400 €	CPNE du commerce de détail alimentaire non spécialisé

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2028
Date de dernière délivrance possible	27/11/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	62	1	100 %	60 %
2022	43	0	92 %	43 %
2021	24	0	100 %	75 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35203

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35203, RNCP37523

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41728/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	2 760 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	5
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 09/2024 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).